

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE MERCREDI 5 OCTOBRE 2022 À 19 HEURES 30.

Citoyen(s) présent(s) 0

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences : Monsieur Justin Raymond Monsieur Stéphan Duquette
 Madame Patricia Rachofsky Monsieur Jean Asnong
 Madame Hélène Campbell Monsieur David Gasser

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30 heures.

2022-10-173 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec le varia ouvert.

Ouverture de la séance

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Période de questions

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022.

2.3 Correspondance.

Administration et finances

3.2 Adoption du règlement numéro 2022-07 abrogeant règlements numéros 01-0107 concernant l'importation et l'épandage des boues municipales et de résidus de désencrage et le règlement 01-022012 modifiant le règlement numéro 01-0107.

Engagement de crédits (dépenses)

5.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs.

Inspection et urbanisme

6.1 Rapport d'inspection du mois de septembre 2022.

Voirie et hygiène

7.1 Contrat de collecte et transport des matières secondaires destinées au recyclage.

7.2 Contrat de collecte et transport des matières organiques.

7.3 Contrat de déneigement et l'entretien d'hiver des chemins municipaux.

7.4 Contrat pour le déneigement du stationnement de l'Hôtel de ville.

Loisirs, culture et vie communautaire

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adopté

Période de questions

Aucune question

2022-10-174 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022.

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022, tel que rédigé.

Adopté

Correspondance.

La directrice générale fait un résumé de la correspondance.

2022-10-175 Adoption du règlement numéro 2022-07 abrogeant règlements numéros 01-0107 concernant l'importation et l'épandage des boues municipales et de résidus de désencrage et le règlement 01-022012 modifiant le règlement numéro 01-0107

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER

RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-07 ABROGEANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 01-0107 CONCERNANT L'IMPORTATION ET L'ÉPANDAGE DES BOUES MUNICIPALES ET DE RÉSIDUS DE DÉSENCRAGE ET LE RÈGLEMENT 01-022012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 01-0107.

CONSIDÉRANT QUE les règlements numéros 01-0107 concernant l'importation et l'épandage des boues municipales et de résidus de désencrage et le règlement 01-022012 modifiant le règlement numéro 01-0107.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par monsieur Jean Asnong lors de la séance ordinaire du 15 août 2022;

CONSIDÉRANT QU'un projet du règlement a été déposé et présenté par la directrice générale, Lucie Riendeau, lors de la séance du 12 septembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à la majorité des conseillers présents, Madame Hélène Campbell étant contre :

IL RÉSOLU QUE le Règlement no. 2022-07 soit adopté et que ledit règlement ordonne et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement numéro 2022-07 abroge les règlements numéros 01-0107 concernant l'importation et l'épandage des boues municipales et de résidus de désencrage et le règlement 01-022012 modifiant le règlement numéro 01-0107.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Martin Bellefroid, Maire

Lucie Riendeau, directrice générale

Adopté

2022-10-176 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la liste de comptes ci-dessous décrite.

Payables par chèque

5291	Les Services Exp	Plans, devis, subvention PAVL	4 464.14
5292	Gestim	Inspection - Permis et certificats	2 453.34
5293	Garage Mecanix TLG	Vérification annuelle camion	549.96
5294	Mécanique Laco	Achats pneus, changement et alignement	2 012.90
5295	Nopac Environnement	Collecte des ordures / septembre	1 768.78
5295	Nopac Environnement	Collecte du recyclage / septembre	3 679.49
5295	Nopac Environnement	Collecte du compost / septembre	3 810.21
5296	Papeterie Cowansville	Fourniture de bureau	54.54
5297	Vox Avocats	Services professionnels	971.54
5298	*André Paris	Fauchage des abords de route / 3e coupe	2 173.03
5299	*EnviroConnexion (Sani-Éco)	Centre de tri / traitement recyclage	309.80
5300	Burotic 360	Contrat 01-06 au 26-09	7.64
5301	Ville de Bedford	Aréna, quote-part	5 174.43
5301	Ville de Bedford	Collecte de verre / aout 2022	24.30
Total des chèques			27 454.10

Payables en ligne

336	Bell Mobilité	iPad du maire /septembre	11.50
337	Desjardins Sécurité financière	Assurance collective / octobre	968.03
338	Visa (Admin.)	Timbres et bulletin municipal	157.75
339	Visa (Voirie)	Essence	300.00
340	Hydro-Québec	Éclairage des rues / septembre	330.98
341	Hydro-Québec	Hôtel de ville / septembre	398.07
342	IHR Télécom	Internet et téléphonie	156.19
343	BMR L'Homme & Fils	Achat du mois / quincaillerie, équipement	352.09
344	D.A.S. Provinciales	Impôt, RRQ, FSS, RAP et CNESST / septembre	3 375.09
345	Santé publique Québec	Services de la SQ 2e de 2	43 879.00
346	Bumper to Bumper	Quincaillerie	26.44
347	D.A.S. Fédérales	Impôt, RPC et Ass. Emploi / septembre	879.49
348	CARRA	Régime de retraite des élus / septembre	478.63
Total des paiements en ligne			51 313.26

Paiements faits

5290	Angèle Lamothe	Remboursement arbres	25.00
5289	Edouard Asnong	Remboursement arbres	25.00
5288	Gérard Robert	Remboursement arbres	25.00
	Salaires des élus	Septembre	3 242.71
	Salaires des employés	Septembre	7 790.65
Total des paiements faits			11 108.36

Total des comptes **89 875.72**

Adopté

Rapport d'inspection du mois de septembre 2022

Le rapport d'inspection du mois de septembre 2022 a été déposé.

2022-10-177 Contrat de collecte et transport des matières secondaires destinées au recyclage.

Considérant qu'une demande de soumission écrite a été envoyée à trois entrepreneurs;

Considérant qu'une soumission a été reçue et qui se décrit comme suit :

- 9166-2452 Québec Inc. : 41 233.50\$ taxes non incluses.

Considérant que la soumission est conforme;

Par conséquent, il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat de collecte et transport des matières secondaires destinées au recyclage à la compagnie 9166-2452 Québec Inc.

Adopté

2022-10-178 Contrat de collecte et transport des matières organiques.

Considérant qu'une demande de soumission écrite a été envoyée à trois entrepreneurs;

Considérant qu'une soumission a été reçue et qui se décrit comme suit :

- 9166-2452 Québec Inc. : 42 504\$ taxes non incluses.

Considérant que la soumission est conforme;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à la majorité des conseillers présents, Madame Hélène Campbell étant contre d'accorder le contrat de collecte et transport des matières organiques à la compagnie 9166-2452 Québec Inc.

Adopté

2022-10-179 Contrat de déneigement et l'entretien d'hiver des chemins municipaux.

Considérant qu'aucune soumission n'a été reçue;

Par conséquent, il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Stéphan Duquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à publier un appel d'offres sur le site de SEAO (système électronique d'appels d'offres) ainsi qu'un avis dans les journaux.

Adopté

2022-10-180 Contrat pour le déneigement du stationnement de l'Hôtel de ville.

Considérant qu'une demande de soumission par voie d'invitation écrite a été envoyée à deux entrepreneurs différents;

Considérant qu'aucune soumission n'a été reçue;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nouvelle demande de soumission par voie d'invitation écrite soit envoyée à divers entrepreneurs.

Adopté

2022-10-181 Nomination d'un responsable pour la gestion des cours d'eau.

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Madame Lucie Riendeau, directrice générale et Monsieur Bruno Bédard, employé comme étant les personnes responsables de la gestion des cours d'eau.

Adopté

2022-10-182 Achat de billets pour la journée spaghetti de la Fondation Lévesque-Craighead.

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 12 billets pour la journée spaghetti de la Fondation Lévesque-Craighead.

Adopté

2022-10-183 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Justin Raymond résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance à 20 :25 heures.

Adopté

Martin Bellefroid Maire

Lucie Riendeau, d.g,

Certificat de disponibilité de crédits

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance 5 octobre 2022.

Lucie Riendeau, Directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid Maire